

Seine Sud



Avec Seine Sud, secteur situé sur les communes d'Oissel, Saint-Étienne-du-Rouvray, Sotteville-lès-Rouen et Amfreville-la-Mivoie, la Métropole dispose de 800 hectares idéalement positionnés au croisement du fleuve, du rail et de la route pour accueillir les activités industrielles et économiques de demain. Autour de la Seine, la Métropole promeut ainsi un développement équilibré et durable de son territoire.

-

Cette future zone d'activité dispose d'atouts géographiques remarquables qui la positionnent comme une plate-forme multimodale extrêmement attractive, le long de l'axe Seine, en complément des deux grands ports Maritimes de Rouen et du Havre, et d'autres plate-formes avoisinantes.

Autour d'activités innovantes, d'industries à forte valeur ajoutée, de la logistique, des services, Seine Sud a vocation à contribuer de manière importante au développement de la Métropole.

Les premières études ont permis de constituer **le Plan Directeur d'Aménagement et de Développement Durable (PDADD)** de Seine Sud, document cadre définissant le programme, les grandes orientations pour la redynamisation et la reconversion économique de ce secteur :

- Un recyclage d'espaces industriels en friche
- Un positionnement stratégique sur l'axe Seine
- L'implantation d'outils logistiques multimodaux
- Une revitalisation industrielle
- Une réponse à la croissance endogène en mixte artisanal, tertiaire, service aux entreprises
- L'accueil d'un technocentre ou pôle d'excellence en lien avec le développement durable
- Une amélioration de son image, de sa lisibilité et de son attractivité

Le Comité de Pilotage, co-présidé par le Préfet de Région et Laurent Fabius, alors Président de la Communauté de l'agglomération rouennaise, a approuvé le PDADD le 16 mars 2009.

Par délibération du 29 juin 2009, le Conseil communautaire a approuvé le PDADD et a déclaré l'intérêt communautaire de Seine Sud afin de poursuivre les études pré-opérationnelles dans la perspective de la mise en œuvre d'une ZAC d'activités économiques ou d'actions plus ponctuelles visant à requalifier les tissus économiques existants.

-

Depuis mi 2010, le projet est rentré dans sa phase pré-opérationnelle avec les études liées à la requalification du secteur de reconversion : étude d'impact, études nécessaires à la création d'une ZAC ou de procédures opérationnelles, mise en place d'outils de maîtrise du foncier (Zone d'Aménagement Différé), concertation publique.

Ces premières études portent sur le relevé initial faune-flore, les études hydrauliques, le phasage et les liens avec des projets structurants pour le territoire que sont le Contournement Est et la ligne à grande vitesse Paris-Normandie.

Les rapports et synthèses des principales études déjà réalisées sont consultables sur le site ou au siège de la Métropole.

- [Projet global Seine Sud](#)
- [Protection de la Biodiversité](#)
- [Poursuite d'une démarche partenariale](#)
- [Seine-Sud : 300 ha de foncier mutable](#)
- [ZAC du Halage](#)
- [ZAC de la Sablonnière](#)

Liens transversaux de livre pour Seine Sud

- [Projet global Seine Sud >](#)